



Département de l'AIN
Arrondissement de BELLEY
Canton de LAGNIEU
Commune de SAINT-VULBAS

NOMBRE
de conseillers en exercice : 15
de présents : 10
de votants : 15

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 17 mai 2024

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire,
MM Jacques ROLLAND, Mara PHILIP, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Rémy BARGE, Sandrine RAVET et Karine MARTIN

Excusé :

Procurations : Daniel DALLERY à Jacques ROLLAND
Marie-Odile ROUSSELET à Mara PHILIP
Corinne DRUHET à Sylvain BOUVIER
Fabrice MONNERY à Rémy BARGE
Sébastien GUILLON à Karine MARTIN

Secrétaire : Rémy BARGE

Date de la convocation : 7 mai 2024

Arrivée de Mara PHILIP à 20h40, elle prend part au vote à partir de la délibération n°76.

Monsieur le Maire rajoute un point à l'ordre du jour :

- Mise en place d'ombrières au Centre aquatique – Plan de financement

Délibération N°67 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

REGISTRE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

N° délibération	N° décision	Objet	Recette HT	Dépense HT	Sans impact financier
	47-2024	CTPG – Travaux voirie 2024		110 339.10 €	
	48-2024	CTPG – Travaux terrassement, voirie, Télécom Lot.Petite Mière		8 277.00 €	
	49-2024	CASELLA – Reprise tableau électrique Cabinet dentaire		920.00 €	
	50-2024	NOREMAT – Godet à terre + reprise ancien		1 260.00 €	
	51-2024	PARET – Marquage au sol vélo - Ecole		11 660.00€	
	52-2024	AZUR HABITAT – Porte d'entrée – Charmoy n°4		1 979.00 €	
	53-2024	THERMIC SERVICES – Vase expansion chaufferie CIR		5 441.31 €	
	54-2024	LYON DRONE SERVICE – Pack photos et film par drone		4 350.00 €	
	55-2024	AILLEURS VOYAGES – Hôtel congrès des Maires 4 personnes		1 808.00 €	
	56-2024	POURCHER – Fabrication et pose escalier 435 rue Philibert le Beau		6 230.00 €	
	57-2024	TRIGANO Collectivités – Armature tente 5x12		2 782.00 €	
	58-2024	SMEE – Alimentation vidéo 7 secteurs		10 831.19 €	
	59-2024	GARRY – Broyeur PRO ESS 37 CV		24 993.00 €	
	60-2024	GARRY – Plateau de coup ISEKI avec lames		4 203.00 €	
	61-2024	GARRY – Tondeuse ramassage central TORO		32 519.00 €	
	62-2024	GARRY – 2 débroussailluses à dos 50 CC ECHO		1 653.32 €	
	63-2024	GARRY – Reprise tondeuse GRILLO FD2200	7 000.00 €		

Délibération N°68 : Dommages Ouvrage - Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 2 abstentions, décide de valider l'offre présentée par la SMACL pour un montant de 8 605,49€ et autorise Monsieur le Maire à signer l'offre correspondante et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°69 : Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines – Marché de Maitrise d'œuvre – Avenant n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant pour un montant de 4 350,00€ HT et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°70 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel sortie I-Way Lyon

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'organisation de cette sortie pour 14 adolescents dans chaque activité et fixe le tarif comme suit :

- 15€ pour la réalité virtuelle/enfant,
 - 25€ pour le simulateur avion de chasse/enfant.,
- auquel il faudra rajouter le tarif en vigueur à savoir :

Journée enfant avec repas			
St Vulbas	Quotient CAF T	(0<x<650)	15.20 €
	Quotient CAF T	(650<x<1150)	16.20 €
	Quotient CAF T3 (>1150)		17.20 €
Extérieurs	Quotient CAF T	(0<x<650)	17.20 €
	Quotient CAF T	(650<x<1150)	18.20 €
	Quotient CAF T3 (>1150)		19.20 €

Délibération N°71 : Convention de délégation de service public - Fourrière automobile

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°72 : Loyer logement 435 rue Philibert le Beau à Marcilleux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement T2 d'une surface de 65 m², sis au 435 rue Philibert le Beau et fixe le montant du loyer mensuel à 620,00€ et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°73 : Loyer propriété BIEZ sise 71 impasse des Ormeaux à Marcilleux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer la propriété BIEZ et fixe le montant du loyer mensuel à 884€/mois pour une surface de 104 m² et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°74 : Loyer propriété JOUAN sise 41 rue des Tilleuls à Marcilleux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer la propriété JOUAN et fixe le montant du loyer mensuel à 918€/mois pour une surface de 102 m² et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°75 : Acquisition parcelle cadastrée section D n°1153 - Propriété SCI Pitchounette

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°1153, sise en zone UC pour une contenance d'environ 2 564 m², avec bâti, propriété SCI Pitchounette, au prix de 480 000,00€, honoraires non compris., autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments, année 2024.

Délibération N°76 : Acquisition parcelle cadastrée section E n°804 - Propriété BRUNATI/JAILLET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section E n°804, sise en zone A pour une contenance d'environ 4 543 m², propriété BRUNATI/JAILLET, au prix de 11 357,50€, honoraires non compris., autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments.

Délibération N°76.1 : Acquisition parcelle cadastrée section E n°809 - Propriété BRUNATI/JAILLET **Annule et remplace la délibération n°76**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section E n°809, sise en zone A pour une contenance d'environ 4 543 m², propriété BRUNATI/JAILLET, au prix de 11 357,50€, honoraires non compris., autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments.

Délibération N°77 : Acquisition parcelle cadastrée section E n°811 - Propriété BRUNATI/JAILLET/BELIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section E n°811, sise en zone A pour une contenance d'environ 4 825 m², propriété BRUNATI/JAILLET/BELIN, au prix de 12 062,50€, honoraires non compris., autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments.

Délibération N°78 : Acquisition parcelle cadastrée section E n°528 - Propriété BRUNATI/JAILLET/BELIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section E n°811, sise en zone A pour une contenance d'environ 1 854 m², propriété BRUNATI/JAILLET/BELIN, au prix de 4 635,00€, honoraires non compris., autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que toutes pièces s'y rapportant, décide que la commune prendra à sa charge les frais de notaire et de prélever les crédits nécessaires à cette acquisition sur l'opération 97, acquisitions terrains et bâtiments.

Délibération N°79 : Attribution d'une subvention complémentaire - Sports Boules

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à l'association SPORTS BOULES de SAINT-VULBAS, une subvention complémentaire de 10 000,00 euros et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention financière.

Délibération N°80 : Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie et d'en approuver les statuts, d'approuver le versement d'une cotisation pour l'année 2024 fixée par le Conseil d'Administration en application de l'article 16 des statuts et autorise Monsieur le maire à signer les conventions d'intervention avec l'agence départementale.

Délibération N°81 : Mise en place d'ombrières au Centre aquatique – Plan de financement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide de la DETR et valide le plan de financement comme suit :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Etudes	21 050,00	DETR	50 000,00
Travaux	412 500,00	Fonds propres	383 550,00
Total	433 550,00	Total	433 550,00

Pour information :

- 21 juin 2024 : Fête de la musique au Cœur du Village

La séance est levée à 22h30.

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 4 juillet 2024.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date	Acte N°	Objet de l'acte	Class.	Folio
17/05/2024	67	Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT	1.2	2024/089
17/05/2024	68	Dommages ouvrage - Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines	1.1	2024/090
17/05/2024	69	Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Marché de maîtrise d'œuvre - Avenant 1	1.1	2024/091
17/05/2024	70	Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel sortie I-Way Lyon	7.10	2024/092
17/05/2024	71	Convention de délégation de service public - Fourrière automobile	7.10	2024/093
17/05/2024	72	Loyer logement 435 rue Philibert le Beau à Marcilleux	3.3	2024/094
17/05/2024	73	Loyer propriété BIEZ sise 71 impasse des Ormeaux à Marcilleux	3.3	2024/095
17/05/2024	74	Loyer propriété JOUAN sise 41 rue des Tilleuls à Marcilleux	3.3	2024/096
17/05/2024	75	Acquisition parcelle cadastrée section D n°1153 - Propriété SCI Pitchounette	3.1	2024/097
17/05/2024	76	Acquisition parcelle cadastrée section E n°804 - Propriété BRUNATI/JAILLET	3.1	2024/098
17/05/2024	76.1	Acquisition parcelle cadastrée section E n°809 - Propriété BRUNATI/JAILLET	3.1	2024/099
17/05/2024	77	Acquisition parcelle cadastrée section E n°811 - Propriété BRUNATI/JAILLET/BELIN	3.1	2024/100
17/05/2024	78	Acquisition parcelle cadastrée section E n°528 - Propriété BRUNATI/JAILLET/BELIN	3.1	2024/101
17/05/2024	79	Attribution d'une subvention complémentaire - Sports Boules	7.5	2024/102
17/05/2024	80	Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain	7.10	2024/103
17/05/2024	81	Mise en place d'ombrières au Centre aquatique – Plan de financement	7.10	2024/104

Le secrétaire de séance

Rémy BARGE



Le Maire,



Marcel JACQUIN